

1/10/2015

# Trafic de drogue : la croisière en plus des go-fast

Neuf hommes, une femme sont jugés par le tribunal de Saint-Nazaire. L'homme soupçonné d'être le fournisseur de plusieurs réseaux nie presque tout, malgré l'enquête.

Ça ne s'invente pas. À Saint-Nazaire, mêmes les affaires de trafic de stupéfiant parlent de croisière. Le dossier jugé depuis hier par le tribunal correctionnel s'est, donc, offert une séquence un peu plus originale que les habituels voyages entre les Pays-Bas et la France. C'était en avril 2014. Un homme de 25 ans vient d'inviter une « ex » pour une croisière partant de Martinique, avec escales à Porto Rico ou La Barbade, avant la traversée de l'Atlantique direction l'Espagne, Venise et la Croatie.

Le rêve ? « **Je n'aime pas ça, la mer tout ça** », annonce celui qui est suspecté d'être un gros importateur de cocaïne, d'héroïne, de cannabis. Celle qui l'accompagnait a courageusement éclairé les juges. « **On n'a pas fait d'activité ensemble. Il n'a pas bougé de sa cabine, changeait la combinaison du coffre tous les jours** », indique la jeune femme.

Lorsqu'elle avait été interpellée, fin 2014, lors d'un coup filet mettant un terme à une enquête de plus d'un an, elle avait raconté le kilo de cocaïne acquis en Martinique.

## Croisière arrêtée

Elle avait alors compris qu'elle devrait servir de mule, moyennant 5 000 €. Le voyage s'était terminé plus tôt que prévu, avec un débarquement hâtif à Malaga (Espagne), une remontée vers la France avec deux voitures, un frère et un copain venus en renfort. Les enquêteurs buttaient alors sur les extrêmes précautions de leurs suspects. « **Je n'ai rien transporté** », a maintenu, hier, celui qu'on appelait tantôt « **Yassine** », tantôt « **le Marseillais** ».

Dans le box des détenus, l'homme de 26 ans conteste être le fournisseur de plusieurs branches de revendeurs. Une importante à Saint-

Nazaire, une autre à Quimper. Faux, mais il n'est « **jamais écouté** ». Écoute, il l'a été pendant plus d'un an au téléphone. En septembre 2013, les policiers de Saint-Nazaire étaient remontés jusqu'à lui après s'être intéressés à un gros revendeur installé dans le quartier de la Bouletterie. Les polices judiciaires de Nantes et Lille montaient alors filatures et écoutes. Installé à Carpentras (Vaucluse), il multipliait les déplacements dans le Nord, puis voyage vers Saint-Nazaire et Quimper. Interpellé fin 2014, il a reconnu quelques convois de drogue pour des « **gros poissons** ». Comme hier à l'audience, « **mais c'était des quantités minimales.** »

Le trafic découvert par une longue enquête suggère pourtant de belles quantités d'héroïne, de cocaïne et de résine de cannabis. Les sept autres prévenus présents reconnaissent avoir revendu 50 grammes par ci,

1,3 kg par là. Vingt-sept clients identifiés pour le Nazairien.

Le fournisseur ? À l'exception d'un Quimpérois qui s'autorise à confirmer les minces aveux, tous annoncent qu'ils ne donneront pas de nom. Le vendeur nazairien confirme même qu'il était en contact avec « **Yassine** » pour lui vendre des voitures, des consoles, des jeux vidéos. « **Et ces termes relevés par les écoutes : le nougat, la « cons », les twix à récupérer ? Et le purax, c'est bien pour parler du degré de pureté ?** », tente la procureure, Fabienne Basset.

Réponse : « **Ça évoque du produit pour vous, pas pour moi. Et même si je connais des mots, c'est pas pour ça que j'en vends.** » Suite du procès aujourd'hui.

Frédéric SALLE.